



# UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex  
Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07  
E-mail UNSA CUS : [syndicat.unsa@strasbourg.eu](mailto:syndicat.unsa@strasbourg.eu)  
Internet UNSA CUS : <http://unsacus.facite.com/> Internet UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.facite.com/>

## INFOS DERNIÈRES

N° 276 - 21 septembre 2010

### Retraites : Les actions du 15 septembre

L'Intersyndicale avait organisé **deux actions** le **15 septembre 2010** dans le **Bas-Rhin** :

- **Rassemblement** de **militants** devant la permanence du député-maire **Yves BUR** : la mairie a été **fermée** !
- «**Stammtisch**» Place **Kléber** avec les **sénateurs du Bas-Rhin** : il n'y avait que **deux sénateurs «fantômes»** !!

Il y a un vrai problème de dialogue social en France ....

### Communiqué commun CFDT-CFTC-CGC-CGT-FSU-Solidaires-UNSA

«A l'appel des organisations syndicales, de nombreux salariés ont été présents dans les diverses manifestations du 15 septembre, confirmant leur désaccord avec le projet injuste et inacceptable de réforme des retraites.

Ce même jour, à marche forcée, l'assemblée nationale a voté le projet de loi pourtant rejeté par une large partie de l'opinion publique.

C'est maintenant le Sénat qui va, à partir du 5 octobre, débattre de ce projet.

Rien n'est joué !

Les salariés doivent maintenir la pression et se mobiliser fortement le 23 septembre.

L'intersyndicale poursuit sa réflexion sur les suites à donner au 23 si le gouvernement ne recule pas sur son projet. Elle se réunira le 24 septembre pour en décider.»

16 septembre 2010

**Toutes et tous dans l'action  
le jeudi 23 septembre 2010**

### Lettre ouverte sur les retraites

Les syndicats **UNSA**, **CGT**, **CFDT**, **CFTC**, **CGC**, **FSU** et **Solidaires** se sont adressés le **9 septembre** au Président de la République, au gouvernement et aux parlementaires pour leur demander solennellement d'entendre leur point de vue dans la perspective de définir un ensemble de **mesures justes et efficaces** pour assurer la **pérennité du système par répartition**.

Dans cette lettre ouverte, ils affirment notamment :

«Le recul de l'âge d'ouverture du droit à la retraite de 60 ans à 62 ans, combiné à l'augmentation simultanée de la durée de cotisation, va fortement pénaliser les salariés, et plus particulièrement tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes, qui seront amenés à contribuer plus que les autres au financement du système sans acquérir le moindre droit supplémentaire. Le recul de l'âge du taux plein de 65 ans à 67 ans va durement aggraver la situation des salariés qui ont eu des parcours professionnels morcelés, en particulier les femmes dont près de 30% font valoir aujourd'hui leurs droits à la retraite à 65 ans pour éviter une pénalité sur leur pension et ceux qui sont conduits à entrer tardivement sur le marché du travail.»

«Les fonctionnaires se voient imposer une hausse drastique du taux de leur cotisation, en période de gel des salaires, conduisant à une baisse importante et injuste de leur pouvoir d'achat.»

La lettre ouverte est consultable en totalité sur notre site internet (**Info du 20 septembre 2010**).

### Service Accueil de la population

Les agents du service **Accueil de la population** (Centre administratif et mairies de quartier) sont appelés à **voter** ce **21 septembre 2010** sur leurs **nouveaux horaires de travail**. Deux scénarios leur sont proposés.